

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*L'histoire religieuse de la  
paroisse dans le passé*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France* créée par M.-G. Micberth qui compte plus de 3 550 titres à ce jour. « Sous ce titre, nous nous proposons de donner chaque mois quelque épisode de l'histoire religieuse de la paroisse dans le passé. Nous savons de source certaine, que dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il existait dans l'église de Saint-Martin de Boulieu ou Beaulieu, d'autres disent Bonlieu, des confréries très florissantes, notamment celle du Saint-Esprit pour les hommes et celle de Sainte-Anne pour les femmes. Au moment des guerres religieuses entre catholiques et protestants, de 1560 à 1585, les habitants de Boulieu, demeurèrent presque tous fidèles à la religion de leurs



pères. Malgré cela, l'exercice extérieur du culte fut troublé bien des fois par les attaques violentes des protestants des environs, plus particulièrement ceux d'Annonay qui brûlèrent le faubourg le 5 septembre 1575. Aussi la plupart des documents relatant l'histoire du passé disparurent-ils à cette époque. D'autres encore furent détruits pendant les troubles qui marquèrent la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons donc peu de chose, entre les mains, concernant les événements religieux qui ont précédé la Révolution française. »

Bientôt réédité

## Boulieu autrefois

par l'abbé Lucien Deleuze

Curé de Boulieu pendant  
près de trente ans

L'abbé Lucien Deleuze, qui est décédé le 23 octobre 1934 dans sa 71<sup>e</sup> année, fut curé de Boulieu pendant près de trente ans. Le plus ancien document qui atteste l'existence de la cité date de 1095 et concerne le legs d'une vigne et d'une terre à l'église et au prieur. Le village a pris très tôt une certaine importance. En 1332, son hôpital était richement doté. Suite à son pillage en 1362, les habitants obtinrent d'Aymar de Roussillon, seigneur d'Annonay, l'autorisation de bâtir des fortifications. Le centre du bourg actuel a conservé en

grande partie la configuration qu'il avait au Moyen Âge. L'enceinte carrée reste bien visible, d'autant que les anciens fossés sont devenus des rues. L'église resserrée contre le mur d'enceinte fut agrandie au XVII<sup>e</sup> siècle. Son clocher, de style franc-comtois, date de 1850. En 1635 fut inauguré un couvent tenu par des ursulines qui éduquèrent jusqu'en 1904 les jeunes filles de Boulieu. La vigne, cultivée sur des terres bien exposées, produisait un vin renommé qui fut servi à la table de François 1<sup>er</sup>. Boulieu fut un important relais pour les muletiers qui montaient le vin dans les montagnes des Cévennes. Pour l'entreposer, des caves importantes sur deux étages furent creusées. Elles ont été surnommées « les caves d'enfer ».

### La fondation du couvent des religieuses ursulines en 1632

Le premier bulletin de *l'Écho paroissial* date de janvier 1909 et présente les intentions de l'abbé Boulieu. Les bulletins mensuels suivants traitent de la fondation du couvent des religieuses ursulines en 1632 (avec la délibération des catholiques de Boulieu approuvant cette fondation) et du voyage des ursulines de Saulieu à Boulieu. L'auteur consacre plusieurs bulletins à des notions générales sur l'histoire du village (l'étymologie, la situation géographique, l'évolution de la population, les religieux célestins de Colombier-le-Cardinal, prieurs et curés primitifs de Boulieu, l'administration de la communauté, les impôts et les ressources, la justice, les monnaies, poids et mesures). Il étudie les origines et la fortification du village ; puis les chapelles de l'église, le testament du prêtre Odon en 1342 et celui de Menge Chomel, veuve d'Antoine Choveton, en date du 9 août 1464 ; les transactions avec les célestins en 1539 ; le protestantisme, les guerres de Religion et la reprise des affaires après les guerres civiles ; la famine et la peste (1575-1576). Il présente les seigneurs de Boulieu et la visite du duc de Ventadour en 1590 ; puis il évoque les démêlés entre les célestins et les habitants entre 1594 et 1688, le procès au sujet de l'église et la transaction passée en 1655 pour sa reconstruction, la souscription pour son agrandissement en 1656, la reconstruction en 1656-1657, l'ornementation et la refonte d'une cloche (1664-1671), les emprunts, les réparations en 1688, la construction de la voûte et des piliers. L'abbé Deleuze présente Barthélemy Pardoux ou Perducat, célèbre médecin. Il retrace les dissensions entre protestants et catholiques entre 1585 et 1685 et la destruction du temple. En annexe, l'ouvrage comprend la liste des curés au XIX<sup>e</sup> siècle, celle des maires et des adjoints, l'évolution de la population.

**MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE  
EN FRANCE DE 3 550 TITRES**

24 TITRES  
SUR L'ARDÈCHE

**Renseignements au  
03 23 20 32 19**

# BOULIEU AUTREFOIS

Le 4 septembre 1633, quatre professes de chœur et une novice converse, auxquelles on adjoignit deux prétendantes partirent de Saulieu, en Bourgogne, pour se rendre à Boulieu, en Vivarais, pour y fonder un couvent. Pendant près de trois cents ans (jusqu'en 1904), les religieuses ursulines élèveront les jeunes filles du village. Sa situation au pied de la petite montagne du Colombier qui l'abritait contre les vents du Nord, la solidité de ses tours, l'épaisseur de ses murailles faisait de Boulieu, aux époques troublées, un séjour tout à la fois sûr et agréable. Aussi, malgré l'étroitesse de ses rues, un grand nombre de familles très importantes y avaient fixé leur demeure. Si Boulieu n'a jamais été le siège de l'Administration, le voisinage d'Annonay permettait à ses habitants d'en remplir les principales fonctions. En 1693, Jean-Joseph Androl, sieur de Grusse et bourgeois de Boulieu, fut même établi maire perpétuel d'Annonay par le roi. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les religieux célestins de Colombier-le-Cardinal établis dans le pays depuis 1360, devinrent prieurs et curés primitifs de Boulieu. À ce titre, ils avaient droit de dîme sur la paroisse et ils percurent tous les revenus de l'église jusqu'à leur dissolution en 1773. En retour, ils assuraient aux curés et vicaires nommés par eux une pension annuelle appelée la « portion congrue ». La ville était administrée par deux consuls et quatre conseillers politiques élus chaque année, le premier dimanche de janvier, par les principaux habitants. À partir de l'introduction du protestantisme, vers 1550, les consuls appartenirent aux deux religions. Cependant en 1663, les catholiques romains considérant qu'ils étaient considérablement plus nombreux que les réformés (1270 contre 104) nommèrent deux consuls de leur religion. Chaque parti tenta alors de faire valoir son bon droit auprès des instances qui paraissaient les plus favorables à leur cause respective. Les catholiques de Boulieu déploraient que leur église soit beaucoup trop petite. Ils demandèrent en conséquence sa reconstruction totale ou du moins son agrandissement, aux frais des prieurs célestins. Ils considéraient également que leur curé était mal logé et mal payé. Il en découla de multiples différends et procès qui s'étalèrent sur près d'un siècle. Les démêlés commencèrent en 1594 et les travaux furent achevés en 1689. Les premières pierres employées à cette construction provenaient de la démolition du temple protestant, entassées dans l'église ou sur la place, mais elles furent loin de suffire.

Rédition du livre intitulé *Boulieu autrefois*.  
Extraits de l'Écho paroissial de 1909 à 1914, paru en 1941.

Réf. 2038-3556 Format : 14 x 20. 248 pages. Prix : 30 €. Parution : novembre 2020.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XXX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
[www.histoire-locale.fr](http://www.histoire-locale.fr)

**Bulletin  
de  
souscription**

à retourner à :

**Le Livre d'histoire**

17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution novembre 2020  
2038-3556

Nom .....

Adresse .....

Mail .....

## JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

Notez les 3 derniers chiffres  
du n° situé au verso de  
votre carte bancaire.

Signature (obligatoire):

Expirant le :

Téléphone (obligatoire) :

Date: le ..... / ..... 201.....

Je commande « **BOULIEU AUTREFOIS** » :

ex. au prix de **30 €**

**FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €** .....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2020 (442 pages)

3 550 titres disponibles – 30 000 villages traités (10 • de participation aux frais) .....

Fait à ....., le .....

J'accepte de recevoir  
des informations pare-mail.

**TOTAL :**

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ**

**MERCI POUR VOTRE COMMANDE**

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : **Le Livre d'histoire.**